

VEILLE HEBDO

CORSE

N°2023 - 19 publié le mercredi 17 mai 2023

Période analyse : du lundi 8 au dimanche 14 mai 2023

| POINTS CLEFS |

| COVID-19 |

En S19, la circulation virale continue de diminuer. Au 14 mai, la file active des hospitalisations conventionnelles continuait de diminuer par rapport au dimanche précédent et quatre personnes étaient hospitalisées en réanimation/soins intensifs suite à une infection par le SARS-CoV-2.

- taux d'incidence en diminution ;
 - taux de dépistage stable ;
 - taux de positivité en diminution ;
 - activité liée au Covid-19 dans l'association SOS Médecins faible ;
 - activité liée au Covid-19 aux urgences faible ;
 - file active des hospitalisations conventionnelles en diminution ;
 - quatre hospitalisations en réanimation ou soins intensifs ;
 - deux nouveaux décès enregistrés.
- Plus d'infos en [page 2](#).

| CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA | Surveillance renforcée

La surveillance renforcée des cas de chikungunya, dengue et Zika a débuté le 1^{er} mai.

Plus d'infos en [page 3](#).

© JB Ferré (EID Méditerranée)



| MORTALITÉ TOUTES CAUSES |

Plus d'infos en [page 4](#).

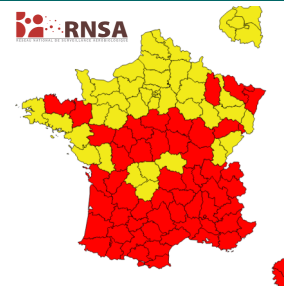
| POLLENS |

Le risque allergique sur l'ensemble de la Corse est considéré comme **élevé** (3/3), avec d'une part un risque élevé lié aux graminées, et d'autre part un risque modéré lié aux chênes et aux oliviers.

Plus d'informations :

- <http://www.corse-pollens.fr/>
- [Bulletins allergo-polliniques et prévisions](#)

(Source : Réseau national de surveillance aérobiologique)



LES RENCONTRES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE



Santé publique France vous convie aux **Rencontres de Santé publique France** qui se tiendront les **20 et 21 juin 2023** à Paris au **Beffroi de Montrouge**.

L'évènement proposera **2 plénières** et **12 sessions thématiques**

[PROGRAMME](#)

Nous vous invitons dès maintenant à sélectionner les conférences de votre choix

[INSCRIPTION](#)

| COVID-19 |

Covid-19 - Indicateurs virologiques régionaux et départementaux - Corse - semaines 2023-S18* et 2023-S19*

tous âges	Corse			Corse-du-Sud			Haute-Corse		
	S18*	S19*	évolution S18* vs S19*	S18*	S19*	évolution S18* vs S19*	S18*	S19*	évolution S18* vs S19*
taux d'incidence (pour 100 000 hab.)	76	62	- 18 %	84	76	- 10 %	69	49	- 29 %
taux de dépistage (pour 100 000 hab.)	488	479	- 2 %	510	518	+ 2 %	469	444	- 5 %
taux de positivité (%)	15,6	12,9	- 2,7 points de %	16,6	14,7	- 1,9 point de %	14,6	11,1	- 3,5 points de %

* données corrigées pour le jour férié des lundis 1^{er} et 8 mai

Méthodologie

Ce bilan a été réalisé à partir des sources de données suivantes : les laboratoires de ville et hospitaliers (SI-DEP) ; l'association SOS Médecins d'Ajaccio ; les collectivités de personnes âgées (Ehpad, etc.) et les autres établissements sociaux et médico-sociaux ; les services d'accueil d'urgence et accueils médicaux non programmés (Oscour®) ; les services hospitaliers dont les réanimations (SI-VIC).

Surveillance virologique

Les effectifs étant faibles, les variations observées sur les évolutions devront être interprétées avec prudence.

Au niveau régional, en S19, les taux d'incidence et de positivité continuent de diminuer.

Au niveau départemental, la circulation virale diminue dans les deux départements, mais de manière plus marquée en Haute Corse qu'en Corse du Sud.

Par territoire de projets, la circulation virale diminue dans tous les territoires de projet, sauf dans la Castagniccia-Mare e Monti, l'Extrême Sud-Alta Rocca et le Taravo-Valinco-Sartenais, où la circulation virale est plutôt en augmentation par rapport à la semaine précédente, mais les effectifs restent faibles.

Surveillance en ville

En S19, SOS Médecins a effectué 47 consultations pour suspicion de Covid-19, soit 2,7 % de l'activité, en diminution par rapport à la semaine précédente (4,1 % en S18 — figure ci-dessous).

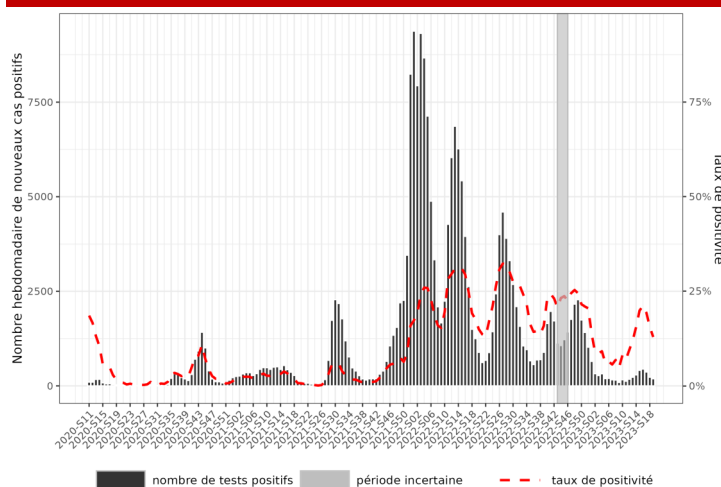
Surveillance en milieu hospitalier

Douze passages aux **urgences** pour suspicion de Covid-19 ont été enregistrés en S19 (vs 20 en S18 — figure ci-dessous). L'activité reste très faible (0,6 % vs 1,0 % en S18).

En S19, 12 nouvelles personnes ont été **hospitalisées** (vs 14 la semaine précédente), mais aucune admission en réanimation. La file active des hospitalisations conventionnelles pour Covid-19 diminue (60 hospitalisations le 14 mai vs 73 le 7 mai) et 4 patients étaient hospitalisés en réanimation ou soins intensifs/continus le 14 mai (comme le 7 mai).

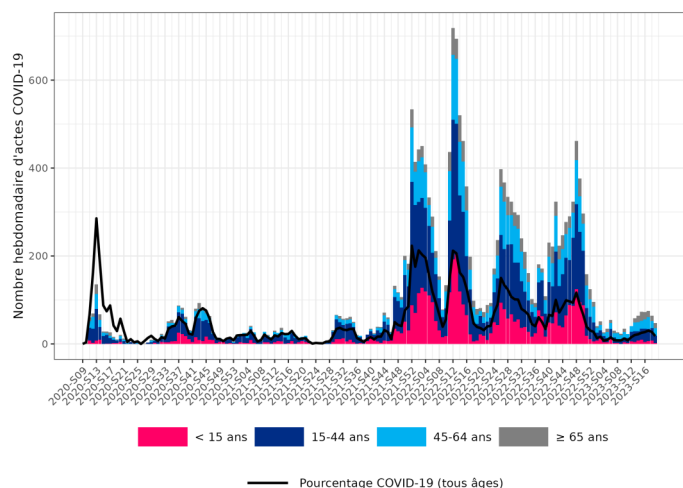
Par ailleurs, deux nouveaux décès lié au Covid-19 ont été enregistrés à l'hôpital (vs 1 la semaine précédente).

Covid-19 - Nombre de tests positifs et taux de positivité par semaine de prélèvement - Corse - semaines 2020-S09 à 2023-S19

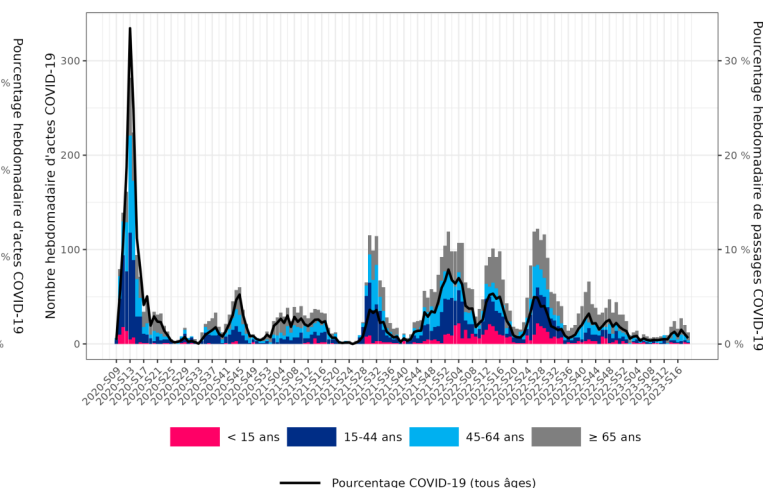


Covid-19 - Nombre d'actes par classe d'âge et pourcentage d'activité - Corse - semaines 2020-S09 à 2023-S19

SOS MÉDECINS



SERVICES DES URGENCES

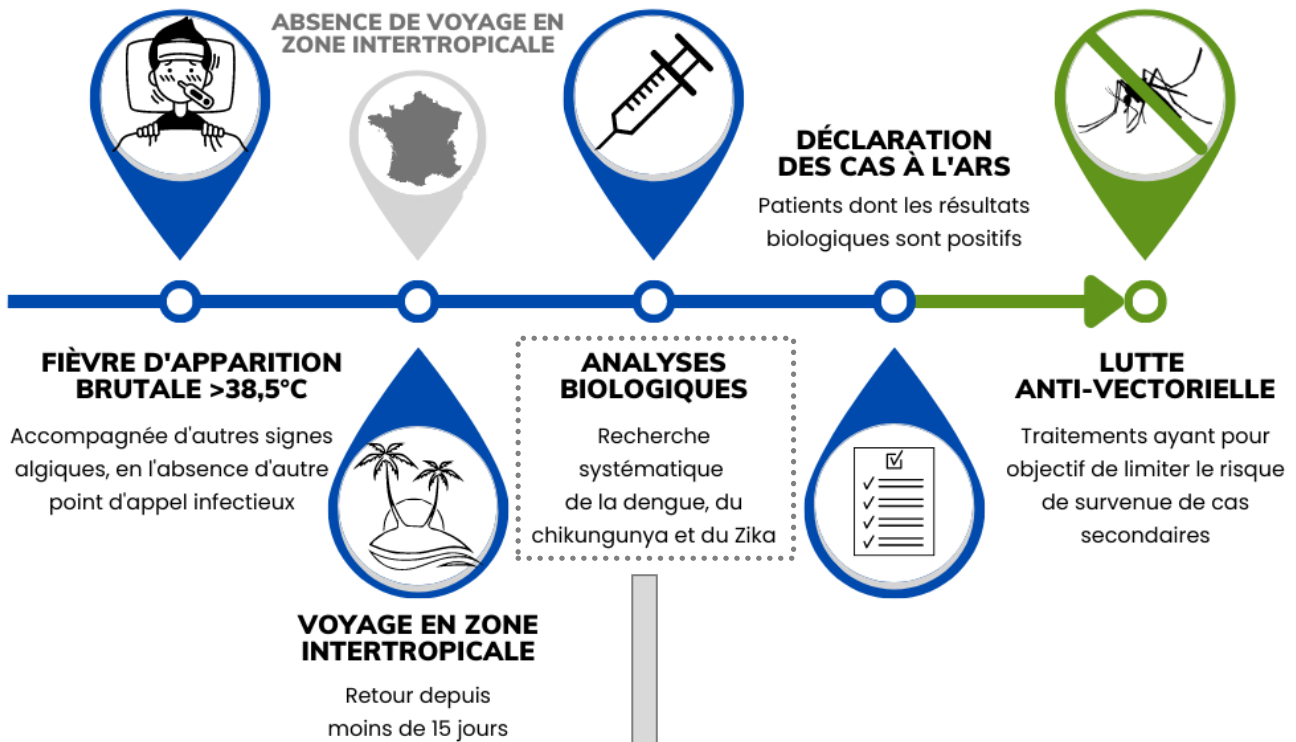


Covid-19 : pour rester informé sur la situation en France et dans le monde, [cliquez ici](#).

Lancement de la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du Zika en France métropolitaine

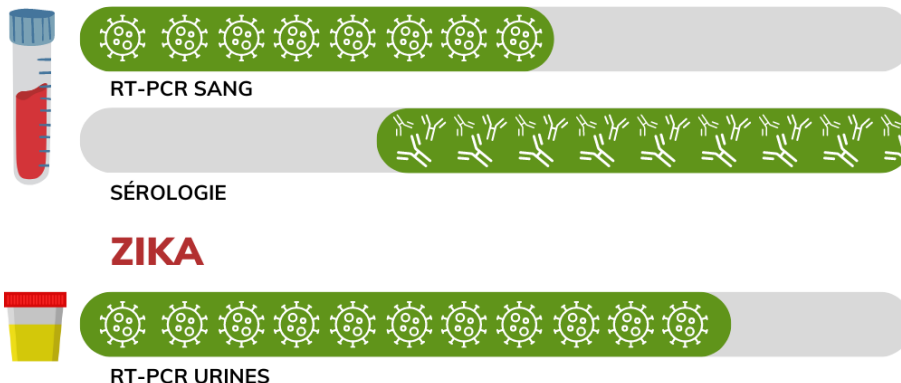
Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies transmises par le « moustique tigre », présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, **des interventions de démositication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission**. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

De mai à novembre



CHIKUNGUNYA - DENGUE - ZIKA

DÉBUT DES SIGNES J+1 J+2 J+3 J+4 J+5 J+6 J+7 J+8 J+9 J+10 J+11 J+12 J+...



Devant tout **résultat biologique positif** pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son **signalement à l'ARS** par tout moyen approprié à l'aide d'une fiche Cerfa de notification d'une MDO ([dengue](#) ; [chikungunya](#) ; [Zika](#)).

POINT FOCAL RÉGIONAL



ARS CORSE
quartier St Joseph – CS 13003
20700 Ajaccio cedex 9

tél : 04 95 51 99 88
fax : 04 95 51 99 12
Mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr

Ces maladies sont des **maladies à déclaration obligatoire** et doivent être signalées toute l'année.

Dispositif de surveillance renforcée des cas humains

La surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika repose sur un dispositif régional de surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Principe du dispositif de surveillance :

- adresser le patient suspect de chikungunya, de dengue ou de Zika au laboratoire pour une recherche des 3 pathologies, en particulier chez les personnes ayant voyagé dans les zones de circulation des virus (zone intertropicale).
- privilégier si possible la prescription d'une RT-PCR et inciter le patient à réaliser le prélèvement dans les suites immédiates de la consultation.
- signaler à l'ARS le plus rapidement possible les patients avec résultats positifs (RT-PCR et/ou sérologie).
- en cas de résultat IgM positif isolé, prescrire la réalisation d'un 2^e prélèvement dans un délai au minimum de 15 jours après le 1^{er} prélèvement.

Devant tout **résultat biologique positif** pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son **signalement à l'ARS** par tout moyen approprié (logigramme en page 3) à l'aide d'une fiche Cerfa de notification d'une MDO ([dengue](#) ; [chikungunya](#) ; [Zika](#)).

Le signalement d'un résultat biologique positif entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie* du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements du cas pendant cette période. En fonction des résultats de l'investigation, des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par le cas pendant la période de virémie.

En cas de présence de cas autochtone(s) confirmé(s) de chikungunya, de dengue ou de Zika, les modalités de surveillance sont modifiées et les professionnels de santé de la zone impactée en sont informés.

** La période de virémie commence 2 jours avant (J-2) le début des signes (J0) et se termine 7 jours après (J7).*

Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l'ARS Corse :

- [surveillance du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika](#)
- [les moustiques : espèces nuisibles](#)

Ainsi que sur le site de Santé publique France :

- [liste des maladies à déclaration obligatoire](#)
- [maladies à transmission vectorielles](#)
- [données nationales de la surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika](#)

Nombre de cas confirmés de chikungunya, de dengue et de Zika et d'infections à flavivirus*, par région, France métropolitaine et pour les départements avec implantation documentée d'*Aedes albopictus*, du 1^{er} au 12 mai 2023

région	total France métropolitaine				départements avec implantation documentée d' <i>Aedes albopictus</i>			
	dengue	chikungunya	Zika	flavivirus*	dengue	chikungunya	Zika	flavivirus*
Auvergne-Rhône-Alpes	0	0	0	0	0	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	0	0	0	0	0	0	0	0
Bretagne	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Val-de-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse-du-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Est	1	0	0	0	1	0	0	0
Hauts-de-France	0	0	0	0	0	0	0	0
Ile-de-France	1	0	0	0	1	0	0	0
Normandie	0	0	0	0	-	-	-	-
Nouvelle-Aquitaine	1	0	0	0	1	0	0	0
Occitanie	2	0	0	0	2	0	0	0
Pays-de-la-Loire	1	1	0	0	1	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5	0	0	0	5	0	0	0
Total	11	0	0	0	11	0	0	0

| SURSAUD® - MORTALITÉ TOUTES CAUSES (ÉTATS-CIVILS - INSEE) |

Suivi de la mortalité toutes causes

Analyse basée sur des communes de Corse, représentant 74 % de l'ensemble des décès.

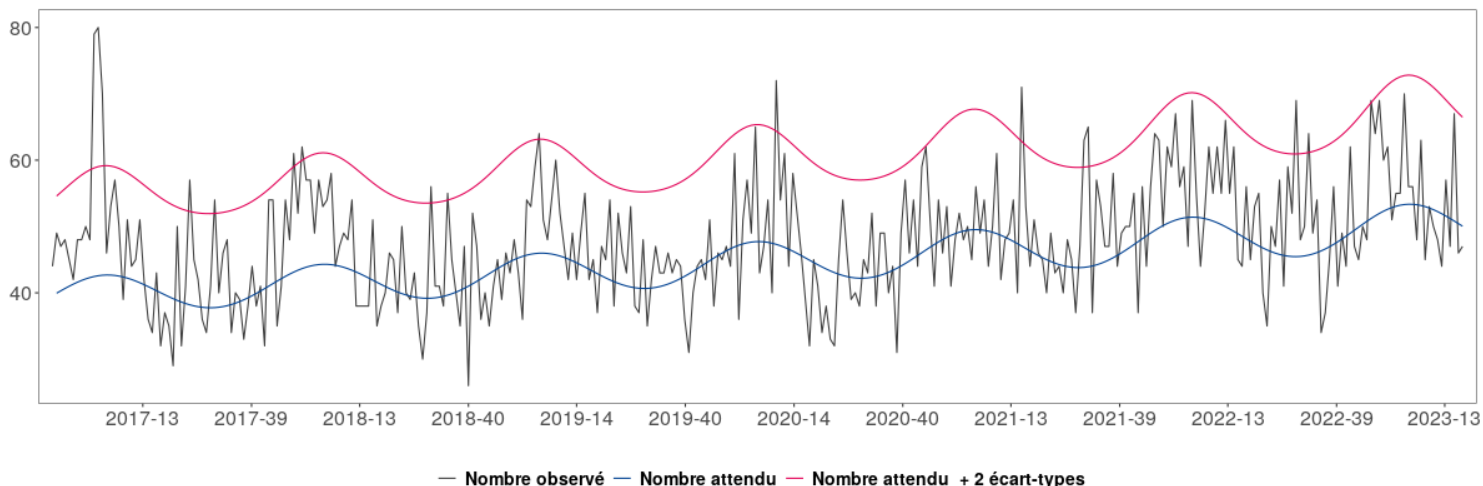


Le suivi de la mortalité s'appuie sur la méthodologie retenue par le projet européen [Euromomo](#). Le nombre hebdomadaire de décès est modélisé à l'aide d'un modèle de Poisson établi sur les données de décès enregistrées sur les périodes « automne et printemps » des 5 années précédentes.

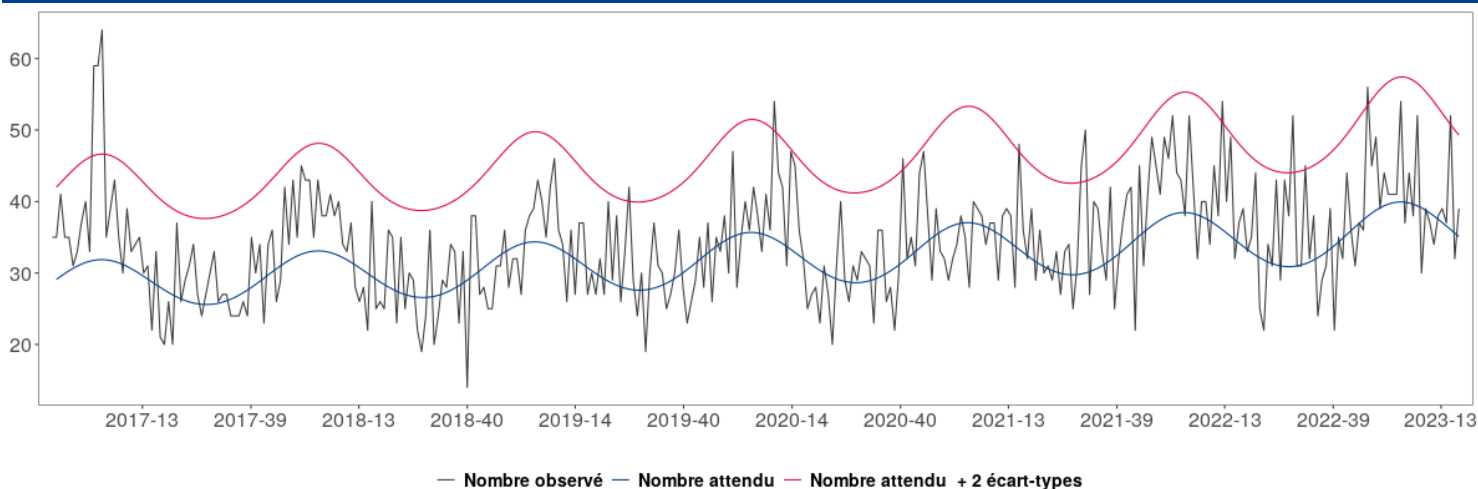
Le modèle permet ainsi de fournir une prévision du nombre attendu de décès en l'absence de tout évènement (épidémies, phénomènes climatiques ...).

L'augmentation constatée la semaine dernière, qui concerne les 75 ans et plus, demande à être confirmée, avant de pouvoir être interprétée.

Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (bleu) de décès, tous âges confondus, 2013 à 2022, Corse – Insee, Santé publique France



Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (bleu) de décès, chez les plus de 75 ans, 2013 à 2022, Corse – Insee, Santé publique France



| LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE DES DÉCÈS |

Depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Cela a plusieurs avantages pour les médecins.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Le Point Focal Régional (PFR)

alerter, signaler tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental

maladies à déclaration obligatoire, épidémie

24h/24—7j/7

tél 04 95 51 99 88

fax 04 95 51 99 12

courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr



| Déclarer au point focal régional |

Tout événement sanitaire ou environnemental ayant ou pouvant avoir un **impact** sur la **santé** des personnes

La survenue dans une **collectivité** de **cas groupés** d'une **pathologie infectieuse**

Les **maladies à déclaration obligatoire**

| 36 maladies à déclaration obligatoire |

En cliquant sur chaque maladie en bleu, vous avez un accès direct aux formulaires de déclarations obligatoire à transmettre au point focal régional de l'ARS Corse.

- | | |
|---|---|
| - bilharziose urogénitale autochtone | - paludisme d'importation dans les départements d'outre-mer |
| - botulisme | - peste |
| - brucellose | - poliomyélite |
| - charbon | - rage |
| - chikungunya | - rougeole |
| - choléra | - rubéole |
| - dengue | - saturnisme de l'enfant mineur |
| - diphtérie | - suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines |
| - encéphalite à tique | - tétanos |
| - fièvres hémorragiques africaines | - toxi-infection alimentaire collective |
| - fièvre jaune | - tuberculose
(la déclaration se fait via e-DO) |
| - fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes | - tularémie |
| - hépatite aiguë A | - typhus exanthématique |
| - infection aiguë symptomatique par le virus de l'hépatite B (fiche à demander à l'ARS) | - West Nile |
| - infection par le VIH quel qu'en soit le stade
(la déclaration se fait via e-DO) | - Zika |
| - infection invasive à méningocoque | |
| - légionellose | |
| - listériose | |
| - orthopoxviroses dont la variole | |
| - mésothéliomes | |
| - paludisme autochtone | |

Un « **portail des événements sanitaires indésirables** » permet aux **professionnels** et aux **usagers** de signaler une **vigilance** ou un événement indésirable grave associé à un produit ou à un acte de soins (**EIGS**). Ce portail est accessible à l'adresse suivante :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Prévention des noyades : le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques se mobilisent à l'approche de la saison des baignades.

En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès, dont presque la moitié pendant la période estivale. Ces noyades sont pourtant pour la plupart évitables. Les ministères chargés de la Santé et des Sports se mobilisent pour lutter contre ce fléau, qui touche notamment les jeunes enfants et les personnes âgées.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Hypertension artérielle en France : 17 millions d'hypertendus dont plus de 6 millions n'ont pas connaissance de leur maladie

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'hypertension artérielle du 17 mai 2023, Santé publique France dresse un panorama des dernières données françaises et rappelle les mesures de prévention à adopter pour limiter le risque de survenue de la maladie ou de complications chez les malades déjà atteints.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Santé publique France met en place un suivi épidémiologique des travailleurs exposés à l'incendie des entrepôts de Lubrizol et NL Logistique

Au lendemain de l'accident, Santé publique France a mis en place un dispositif de surveillance de l'état de santé de la population et des travailleurs exposés, appelé « Santé post incendie 76 » (SPI76), afin d'évaluer les conséquences sanitaires de l'incendie industriel survenu à Rouen le 26 septembre 2019. L'Agence reste très impliquée, et lance aujourd'hui un suivi épidémiologique concernant la santé des travailleurs sur la base des données du système national des données de santé (SNDS).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

BEH n°8, 16 mai 2023 : Journée mondiale de lutte contre l'hypertension artérielle, 17 mai

- Épidémiologie de l'hypertension artérielle en France : prévalence élevée et manque de sensibilisation de la population
- Prévalence de l'hypertension artérielle déclarée dans les départements et régions d'outre-mer, l'enquête Baromètre de Santé publique France de 2021

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#)

Retrouvez l'ensemble des actualités produites par Santé publique France ou en collaboration avec ses partenaires : [site Internet de Santé publique France](#)

Abonnez vous aux [newsletters](#) de Santé publique France

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :

ARS de Corse

Samu

Établissements de santé

Établissements médicaux-sociaux

Association SOS Médecins d'Ajaccio

SDIS Corse

Réseau Sentinelles

Laboratoires hospitaliers et de biologie médicale

Professionnels de santé, cliniciens

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

CNR influenza de Lyon

Équipe EA7310, antenne Corse du réseau Sentinelles, Université de Corse

CAPTIV de Marseille

Cpias

États civils

GRADEs Paca

SCHS d'Ajaccio et de Bastia

Santé publique France (direction des régions, direction des maladies infectieuses, direction appui, traitements et analyse de données)

Si vous désirez recevoir par méil **VEILLE HEBDO**, merci d'envoyer un message à paca-corse@santepubliquefrance.fr

Sentinelles

Réseau Sentinelles

Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des prélèvements salivaires.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles, merci de contacter par mail ou par téléphone :



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19 Mail : masse_s@univ-corse.fr
Tel : 01 44 73 84 35 Mail : rs-animateurs@iplesp.upmc.fr
Site Internet : www.sentiweb.fr

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche

Inserm
La science pour la santé
From science to health

MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ

Santé publique France

Diffusion
Cellule régionale de Santé publique France Paca-Corse
C/o ARS PACA
132 boulevard de Paris,
CS 50039,
13331 Marseille Cedex 03
☎ 04 13 55 81 01
☎ 04 13 55 83 47
paca-corse@santepubliquefrance.fr